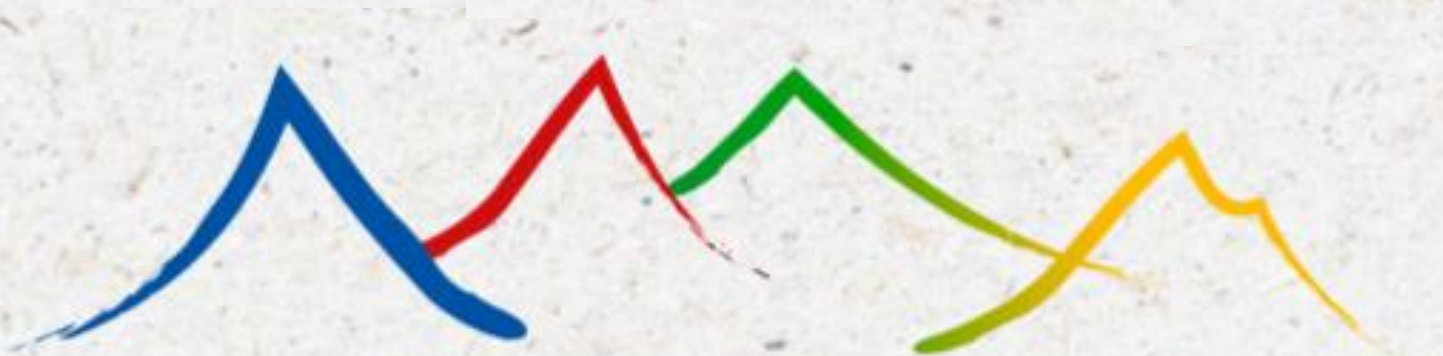




• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

BILAN DE MI PARCOURS DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2024



Transition Écologique

Climat Air Énergie &
Économie Circulaire



Soutenu par





PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Rédaction : Marine SCARPARI, PETR

Date: février 2025 sur des données arrêtées en octobre 2024

Sommaire

4

Le Plan Climat Air Energie Territorial

7

AXE 0- Pilotage, animation et suivi du Plan Climat Air Energie Territorial

8

AXE 1- Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

11

AXE 2- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

14

AXE 3- Développer les énergies renouvelables, pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030 et 100 % en 2050

16

AXE 4- Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

17

AXE 5- Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

18

Bilan et Perspectives

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Contexte

Le Plan Climat Air Énergie Territorial, PCAET, est un « outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. »

La communauté de communes du Briançonnais (CCB) est une collectivité obligée tandis que les deux autres, la communauté de communes du Pays de Ecrins (CCPE) et la communauté de communes du Guillestrois Queyras (CCGQ) sont des collectivités volontaires. Afin de mutualiser le travail, la rédaction du PCAET a été déléguée par les communautés de communes au PETR du Briançonnais, des Ecrins et du Guillestrois Queyras (PETR BEGQ) entre 2018 et 2019.

En 2022, le PETR signe un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME pour le compte des 3 communautés de communes avec pour objectif de conforter les actions de transitions écologiques et donner un nouvel élan au PCAET.

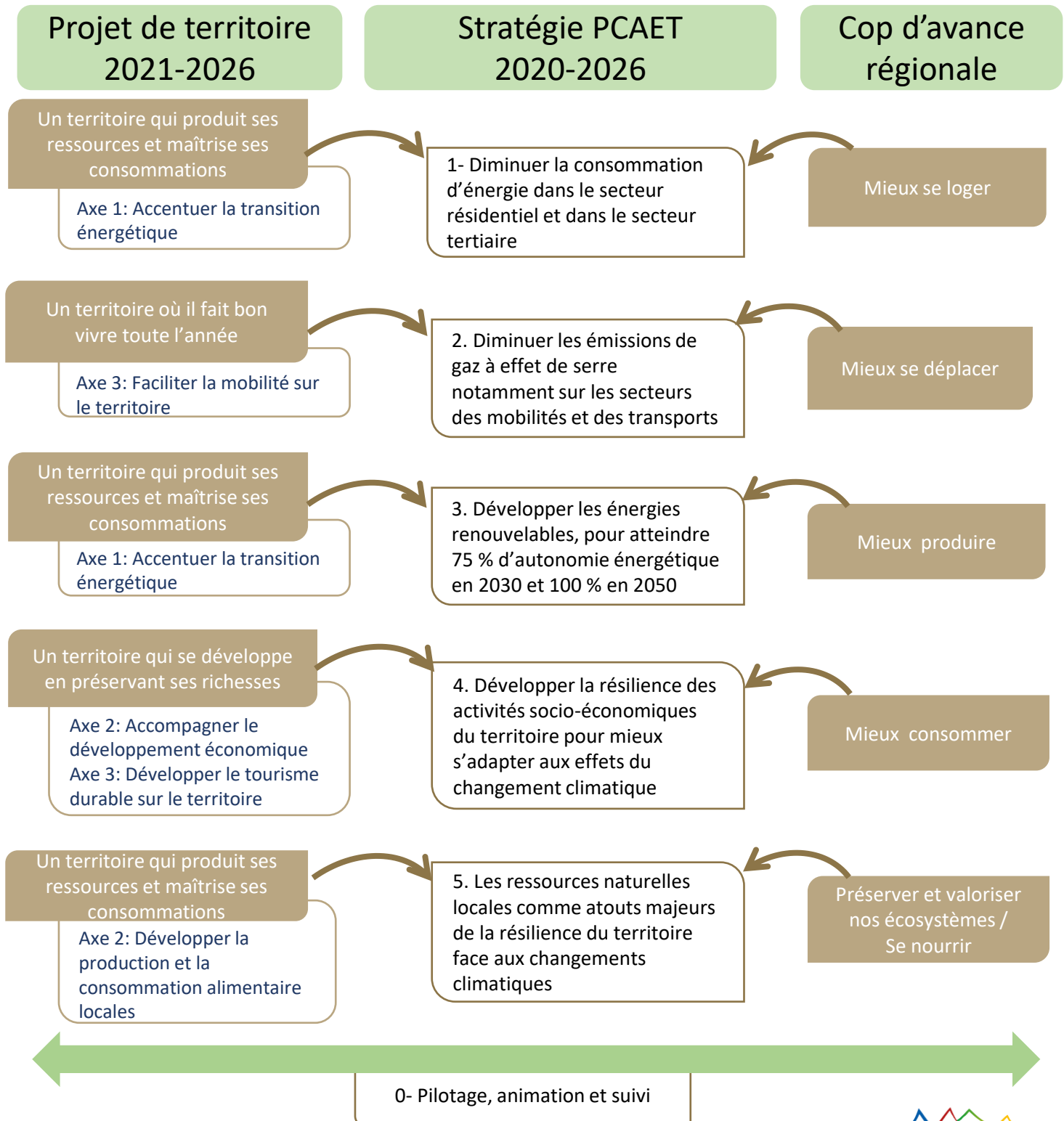
Le présent document est basé sur les résultats des référentiels du programme Territoire Engagé Transition Ecologique qui a permis de faire un état des lieux des actions réalisées par les communautés de communes. Il est également basé sur une mission de revalorisation du PCAET, dont le suivi d'indicateurs, au travers du COT. Le bilan fait donc état uniquement des actions réalisées par les communautés de communes et le PETR. Les actions des autres structures ne sont pas prises en compte sauf en cas de financement des communautés de communes ou du PETR.

Historique

- 🇪🇺 2017 Mission TEPCV ayant permis l'émergence de l'action PCAET à l'échelle du PETR
- 🇪🇺 2017 Délibération des communautés de communes pour déléguer la rédaction du PCAET au PETR
- 🇪🇺 2018 Lancement de la mission PCAET au sein du PETR
- 🇪🇺 2019 Rendu du document final
- 🇪🇺 2020 Approbation du document par la communauté de communes du Briançonnais
- 🇪🇺 2020 à 2022 Suivi par les EPCI de leurs actions
- 🇪🇺 2022 Lancement à l'échelle du PETR du Contrat d'Objectif Territorial valant outil d'évaluation du PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Lien entre les stratégies

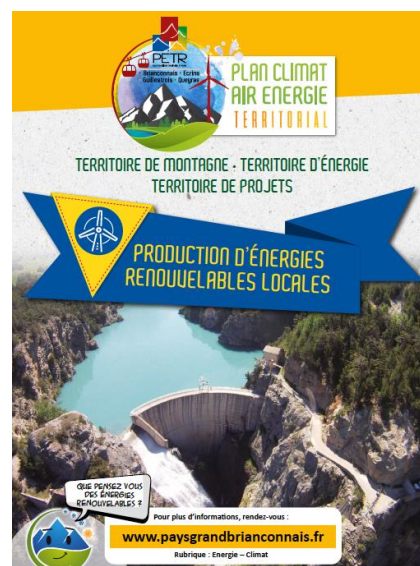


Le Plan Climat Air Energie Territorial

Objectifs actualisés

Les PCAET doivent être compatibles avec les règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et doivent prendre en compte ses objectifs. Aussi, afin d'aligner les objectifs du PCAET avec ceux du SRADDET de la Région Sud Provence-Alpes- Côte d'Azur, approuvé le 15 octobre 2019, les objectifs définis lors de la rédaction du PCAET ont été actualisés comme suit:

- 🌱 Diminution de 50 % de la consommation d'énergie en 2050 par rapport à 2012
- 🌱 Diminution de 75% de des émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 2012
- 🌱 Atteindre 100 % d'autonomie énergétique en 2050



Présentation du document

Le document s'articule autour des 6 axes du plan d'action du PCAET. Pour chaque axe, il est d'abord présenté les indicateurs d'impact permettant d'appréhender l'impact potentiel des actions sur le territoire. Les indicateurs de réalisation comprennent un tableau permettant de prendre connaissance des actions réalisées par communautés de communes ainsi que des exemples d'actions concrètes.

AXE 0- Pilotage, animation et suivi du Plan Climat Air Energie Territorial

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
Axe 0. : Fédérer mobiliser par la démarche PCAET				
Action 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire				
Action 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition				

Exemples d'actions

Engagé	Prévu sous 3 ans	Non fait	Non porteur
--------	------------------	----------	-------------

1 Le Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Une revalorisation du PCAET a été faite au travers du Contrat d'Objectif Territorial. L'action a permis la réalisation d'un bilan des actions engagées par chaque Communautés de communes et de préciser le plan d'action propre à chacune. Elle a également permis de relancer une gouvernance et un suivi global du PCAET avec une animation au niveau du PETR.

1 Une chargée de mission PCAET

La communauté de communes du Briançonnais est une collectivité obligée vis-à-vis du PCAET. Afin de mettre en œuvre ce programme, elle a recruté une chargée de mission PCAET.

2 Le Dialogue territorial

En 2024, le PETR, en partenariat avec l'INRIA et l'INRAE initie une concertation autour de la politique énergétique du territoire, et tenant compte de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages. Le projet a pour objectif d'élaborer un espace de concertation pour discuter des enjeux énergie, eau, biodiversité, paysages, d'intégrer les citoyens au processus de planification énergétique du territoire et de réduire les contentieux liés aux projets énergétiques du territoire. Pour ce faire, le PETR mobilise notamment un panel de 24 citoyens.

2 Le Club Climat

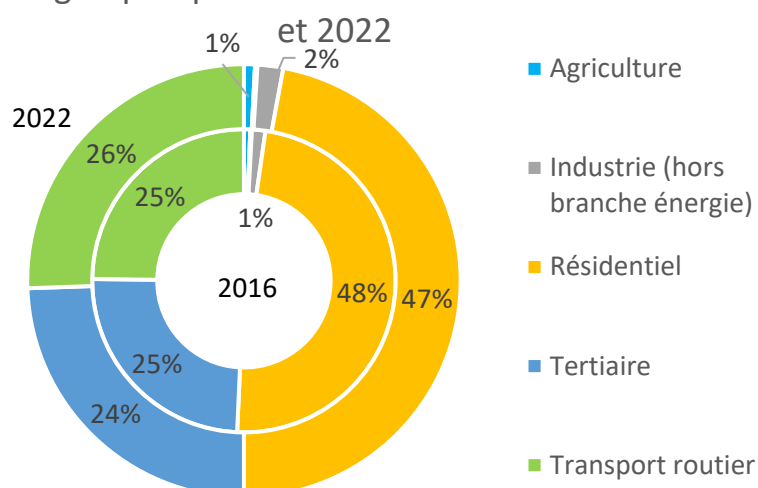
De 2017 à 2022, le club climat a été un lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous. Cet outil de participation citoyenne a permis la réalisation d'actions diverses telles que la publication d'une liste zéro déchet ou la mise en place d'une zone sans tabac.

- ✓ 1 COPIL inter-EPCI/an
- ✓ Des ETP travaillant sur la transition écologique et le suivi du PCAET
- ✓ Des organes de concertation pour renforcer la mobilisation des citoyens

AXE 1- Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Suivi des indicateurs d'impact

Comparaison répartition des consommations énergétiques par secteur d'activité entre 2016 et 2022



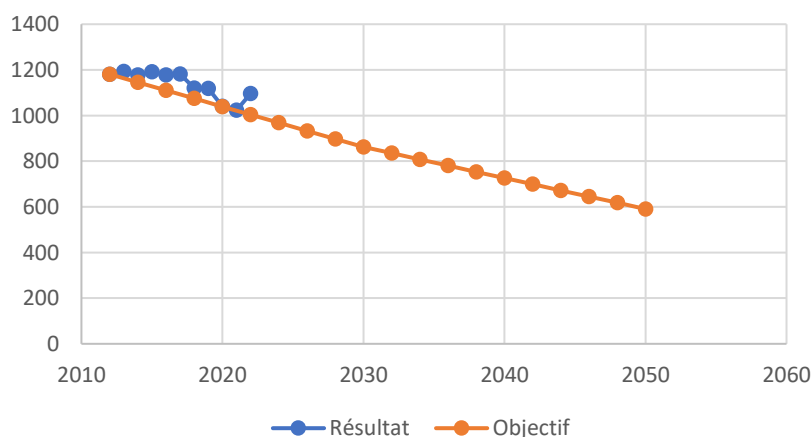
A retenir

Les secteurs Résidentiel et tertiaire restent les plus consommateurs en énergie, justifiant un travail plus spécifique sur ces thématiques.

A retenir

Une consommation en énergie finale globale qui tend à diminuer mais reste au dessus de l'objectif SRADDET. Un rebond notable suite au COVID.

Evolution de la consommation énergétique globale par rapport à l'objectif du SRADDET



AXE 1- Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
Axe 1.1 : Sensibiliser les habitants et acteurs à la transition écologique et solidaire				
Action 3 : Communiquer, sensibiliser, valoriser et renforcer les initiatives locales de transition				
Action 4 : Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire				
Axe 1.3 : Faire entrer la Transition Ecologique dans les foyers				
Action 9 : Rendre plus lisible et efficient l'accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers				

Engagé	Prévu sous 3 ans	Non fait	Non porteur
--------	------------------	----------	-------------

Exemples d'action

Sensibiliser les habitants et acteurs à la transition écologique et solidaire

Faire entrer la Transition Ecologique dans les foyers

3

Sensibilisation

Des réunions de sensibilisation sont régulièrement organisées par les EPCI et le PETR:

- Webinaires sur l'énergie
- Visites de terrain (déchetterie, assainissement, gestion des inondations, énergies renouvelables...)
- Animations scolaires
- Formation de journalistes sur le ZAN
- ...

9

Petites Villes de Demain

La **CCPE**, dans le cadre de sa mission Petite Ville de demain a lancé un OPAH-RU. Il vise à accompagner techniquement et à aider financièrement les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriété dans leurs projets de rénovation. Afin de sensibiliser à la rénovation énergétique et de mieux connaître les acteurs de la rénovation, une journée de l'habitat a été lancée.

AXE 1- Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
Axe 1.2 : Des collectivités engagées et exemplaires				
Action 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités				
Action 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et à la connaissance de leur patrimoine				
Action 7 : Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public				
Action 8 : Accentuer les travaux de rénovation énergétique et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE				

Engagé Prévu sous 3 ans Non fait Non porteur

Exemples d'actions

Des collectivités engagées et exemplaires

6

Economes de flux et SDIE

La **CCGQ** a recruté une économiste de flux et a mis en place un Schéma Directeur Immobilier Énergétique pour mettre en place sa stratégie de rénovation énergétique.

Dans un même temps, la CCPE a réalisé des travaux de rénovation (école de musique notamment) et la CCB est en cours de rénovation de sa cité administrative (niveau BDM bronze).

8

Mobilisation des CEE

Le PETR a conventionné avec un acteur de la maîtrise d'énergie pour valoriser les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) du territoire. Il facilite l'accès aux primes CEE en réalisant le suivi des projets.

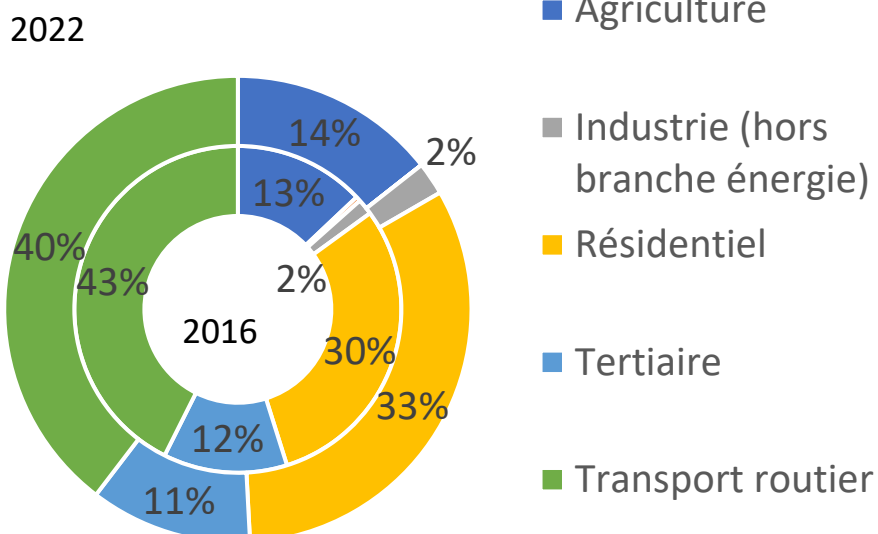
Ainsi, entre 2023 et 2024, ce sont 15 actions qui ont été accompagnées pour un montant CEE de 273 516,48€.

Les CEE touchent à plusieurs sujets comme l'isolation thermique de bâtiments, le changement de mode de chauffage ou encore l'efficacité des systèmes d'éclairage public.

AXE 2- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Suivi des indicateurs d'impact

Comparaison de la répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité entre 2016 et 2022



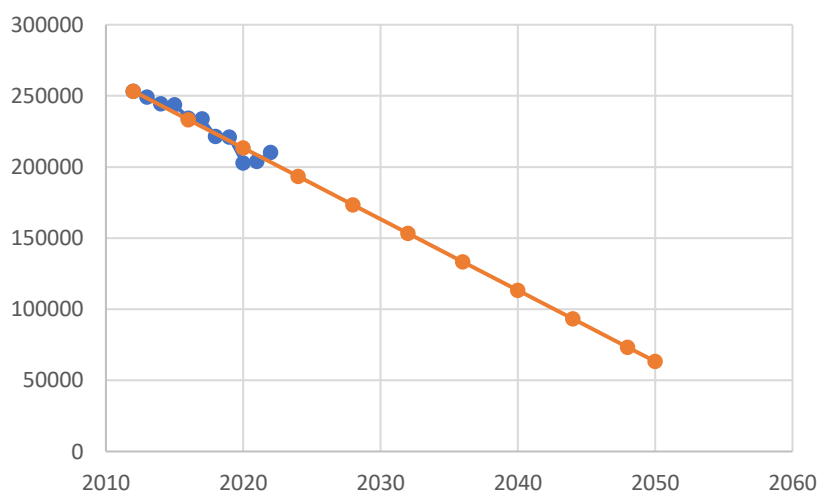
A retenir

Le secteur transport routier reste le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre, justifiant un travail plus spécifique sur ces thématiques.

A retenir

Une diminution nette des émissions de gaz à effet de serre qui suit l'objectif SRADDET
Un rebond notable suite au COVID.

Evolution des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'objectif SRADDET (en teq CO2)



AXE 2– Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
Axe 2.1 : Repenser les mobilités dans un objectif de sobriété et d'efficacité				
Action 10 : Elaborer un schéma de mobilité rurale				
Action 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services				
Action 12 : Renforcer l'exemplarité des collectivités et entreprises en matière de mobilité avec l'appui du numérique et des nouveaux modes de travail				

Engagé

Prévu sous 3 ans

Non fait

Non porteur

Exemples d'actions

Repenser les mobilités dans un objectif de sobriété et d'efficacité

10

Plan d'action mobilité

Les trois communautés de communes ont pris la compétence Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM). La **CCB** a adopté son plan simple de mobilité. La **CCPE** a réalisé une feuille de mobilité. La **CCGQ** a lancé la rédaction d'un plan simple de mobilité. Les trois communautés de communes ont constitué un comité mobilité rassemblant des citoyens de leur territoire.

11

Développement des transports en commun

Suite à la prise de compétence AOM, les communautés de communes ont travaillé à l'intégration des différentes lignes et à la simplification et harmonisation de ces dernières. Compte tenu de la géographie des territoires et de sa dynamique touristique, les lignes ont été développées pour répondre aux besoins du territoire (exemple: étude de développement du réseau de transport public du Pays des Ecrins)

AXE 2– Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
Axe 2.2 : Proposer des alternatives à la voiture particulière				
Action 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques				
Action 14 : Donner au vélo une nouvelle dimension				
Action 15 : Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces				
Axe 2.3 : Développer un autre usage de la voiture au quotidien				
Action 16 : Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé				
Action 17 : Renforcer l'utilisation des IRVE par des véhicules collectifs et partagés				
Axe 2.4 : Optimiser, améliorer et mutualiser les transports de marchandises				
Action 18 : Améliorer la logistique et le transport de marchandises sur le territoire				
Action 19 : Optimisation, structuration et amélioration des flux et des mobilités des collectivités				
Axe 2.5 : Accompagner la transition des mobilités (notamment touristiques)				
Action 20 : Construire une offre de service de transport dédiée pour les événements et sites touristiques d'ampleur				
Action 21 : Moderniser les flottes de véhicules pour les transports en commun, transporteurs privés, navettes, et expérimenter les nouveaux modes de mobilités				

Exemples d'actions

Engagé

Prévu sous 3 ans

Non fait

Non porteur

14

Développement de la pratique vélo

La **CCB** développe les infrastructures liées au stationnement et l'équipement vélo. En 2024 ce sont plus de 500 places qui sont disponibles. La CCB équipe également le territoire de bornes de réparations autonomes et des kits de recharge VAE.

En parallèle, les communautés de communes développent des voies vélos sur le territoire.

16

Développement des pratiques de covoiturage

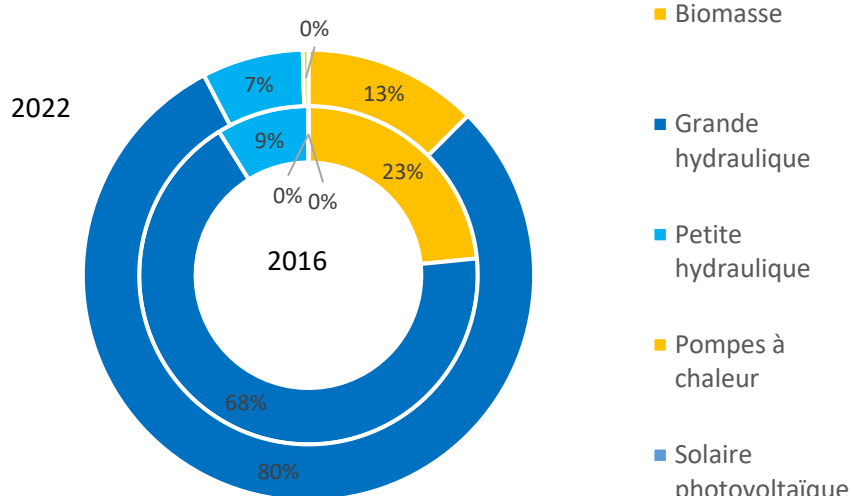
Les 3 communautés de communes communiquent sur le covoiturage en promouvant notamment l'application Mobicoop. La **CCPE** a, par ailleurs, lancé un événement autour du covoiturage en finançant l'inscription à l'application Karos.

Dans un même temps, des créations d'aires de covoiturage ont permis de conforter la pratique.

AXE 3- Développer les énergies renouvelables, pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030 et 100 % en 2050

Suivi des indicateurs d'impact

Comparaison de la répartition de production d'énergie par source entre 2016 et 2022



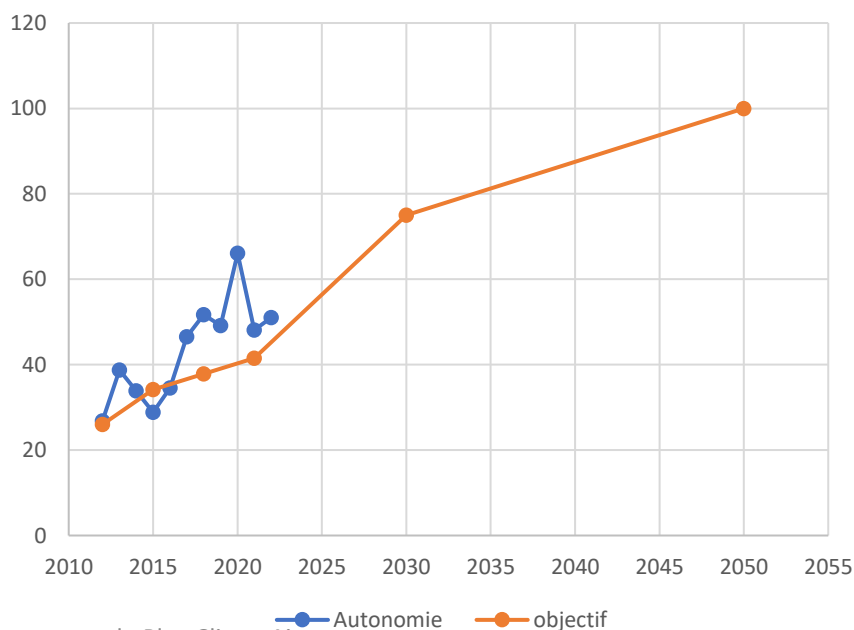
A retenir

La répartition de la production d'énergie évolue beaucoup en raison de la forte variabilité de la production hydraulique. La production d'énergie reste largement dominée par la grande hydraulique

A retenir

L'autonomie énergétique est en hausse au dessus de l'objectif du PCAET. A noter que la CCPE présente déjà une autonomie énergétique de 100%

Autonomie énergétique par rapport aux objectifs du PCAET



AXE 3- Développer les énergies renouvelables, pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030 et 100 % en 2050

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
3.1 Chaleur				
Action 22 : Améliorer l'approvisionnement, la production et la qualité (séchage) du bois-énergie				
Action 23 : Développer la chaleur renouvelable				
Axe 3.2 : Eau				
Action 24 : Développer, moderniser et améliorer les équipements hydro-électriques				
Action 25 : Accompagner et réaliser des projets de turbinage d'eau potable, les réseaux d'aspersion, et sur les retenues d'eau collinaires en stations de montagne				
Axe 3.3 : Soleil				
Action 26 : Inventorier les potentiels solaires (PV et thermique) des bâtiments publics et valoriser et développer les installations				
Action 27 : Prioriser les installations de solaire photovoltaïque sur terrains anthropisés				
Action 28 : Innover dans la production de solaire photovoltaïque				
Axe 3.4: Autres énergies				
Action 29 : Valoriser, étudier et développer, le potentiel local d'autres énergies en lien avec la spécificité montagne				
Action 30 : Renforcer les projets d'énergies citoyennes				

Exemples d'actions

Engagé	Prévu sous 3 ans	Non fait	Non porteur
--------	------------------	----------	-------------

23

Réseau de chaleur

La **CCGQ** gère 4 réseaux de chaleur communautaires. Ces réseaux de chaleur sont issus d'une volonté politique forte de structurer la filière bois, premier pourvoyeur d'emplois dans les Hautes Alpes, le développement des réseaux de chaleur au bois énergie à partir des années 2000, a permis au territoire de se démarquer comme pionnier dans le développement des énergies renouvelables. Suite à la réalisation du schéma directeur des réseaux de chaleur intégrant également le réseau de chaleur de Guillore, la CCGQ est en cours de réalisation d'extensions sur les réseaux de Molines en Queyras et Ristolas notamment. Dans le même temps, la CCPE a déployé une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur à l'Argentière- La Bessée.

30

Dialogue territorial Energie

Le projet, coordonné par le PETR en partenariat avec des équipes de recherche de l'INRIA et INRAE, vise à aborder et faciliter les conditions de concertation ou participation décisionnelle en « amont » d'actions ou plans territoriaux touchant aux enjeux croisés entre eau & rivières, climat & énergie, biodiversité & paysages. Le programme a permis de mobiliser les communes sur la question des énergies renouvelables. Des ateliers sur l'instruction et le financement des projets d'énergie renouvelable ont par exemple été réalisés.

AXE 4- Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
4.1: Développer un tourisme différencié et adapté au changement climatique				
Action 31 : Valoriser les spécificités touristiques du territoire				
Action 32 : Valoriser le ciel étoilé				
Action 33 : Un éco-tourisme exemplaire et diversifié qui s'adapte aux effets du changement climatique				
4.2: Accompagner les activités économiques à la transition				
Action 34 : Accompagner les hébergeurs touristiques vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités				
Action 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques				
Action 36 : Renforcer le cyclo tourisme, sportif et itinérant, sur le territoire				
Action 37 : Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique des acteurs du bâtiment				

Exemples d'actions

Engagé

Prévu sous 3 ans

Non fait

Non porteur

33

Tourisme durable

Au travers du plan Avenir Montagne, le PETR a initié un travail sur la thématique du tourisme diversifié et durable. Il a notamment travaillé sur le développement d'un tourisme scientifique en amorçant la création d'un réseau d'acteurs autour de différents sujets (géologie, ciel étoilé, mélézin). L'action se poursuit maintenant autour d'une étude permettant d'objectiver les changements de pratiques touristiques liés au changement climatique et la valorisation des sciences participatives au travers d'un carnet de montagne.

De leur côté, les communautés de communes travaillent également à la diversification touristique au travers du programme Espace Valléen qui a permis de financer des projets tels que l'aménagement d'espace muséographique ou de sentiers de valorisation du patrimoine et la mise en place d'outils de communication et de commercialisation innovants pour un tourisme durable.

34

Ecodéfis

Mis en place par la CCPE en partenariat avec la CMA et la CCI, les Ecodéfis est une labellisation pour les artisans-commerçants qui s'engagent pour le développement durable au travers de défis valorisants et concrets pour diminuer leur impact environnemental. Les entreprises, accompagnées dans leur diagnostic et le suivi de leurs défis par les Chambres, ont pu choisir parmi 37 actions à réaliser.

43 entreprises ont été labellisées.

33

LEADER

Depuis plusieurs années, le LEADER soutient des projets d'entreprises de transitions écologiques comme par exemple la mise en place d'un service de location de VAE, la création d'un atelier de menuiserie en matériaux écologiques et bio-sourcés... Cette dynamique a été poursuivie au travers de la nouvelle stratégie LEADER 2023-2027 se déclinant en deux axes. L'un de ces axes traite de l'accompagnement des transitions autant sur le volet atténuation que adaptation.

AXE 5- Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

Titre de la fiche action	CCB	CCPE	CCGQ	PETR
5.1 : Repenser les liens à l'environnement et aux ressources				
Action 38 : Mieux connaître et suivre les conséquences locales du changement climatique, avec une attention particulière sur les habitats et espèces protégées				
Action 39 : Mettre en place une station de mesure de la pollution de l'air				
Action 40 : Faire vivre la charte forestière de territoire				
5.2 : L'alimentation locale				
Action 41 : Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire				
Action 42 : Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective				
5.3 : L'agriculture				
Action 43 : Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles				
Action 44 : Mettre en place une convention d'objectifs pour réfléchir à une politique agricole concertée				
Action 45 : Sensibiliser et animer des réseaux et actions sur la petite biodiversité et la biodiversité cultivée				

Exemples d'actions

Engagé

Prévu sous 3 ans

Non fait

Non porteur

39

Station de mesure de l'air

Une convention a été signée entre la **CCB** et Atmosud pour l'installation d'une station de référence mesurant le NO₂, l'O₃ et les particules. Cette installation a été complétée par l'installation de 7 micro-capteur sur l'ensemble des 3 communautés de communes. Les résultats montrent que les seuils réglementaires n'ont pas été dépassés sur l'année 2023-2024.

44

Convention avec la chambre d'agriculture

La **CCB** a signé un accord cadre de partenariat avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture. Au travers de cet accord, la CCB souhaite impulser une dynamique d'installation et de confortement des exploitations agricoles, permettre la montée en gamme des productions locales, guider les exploitations vers une approche agro-environnementale et favoriser le lien producteur-consommateur

41

De la terre à mon assiette

Le projet, co-construit entre le Parc Naturel Régional du Queyras, Environnement & solidarité, REC et le CoDES 05 et financé via le LEADER porté par le PETR a pour objectif de favoriser l'appropriation par les élèves de 5 classes du territoire des problématiques et des liens entre agriculture, alimentation et santé.

41

Valorisation d'un produit local

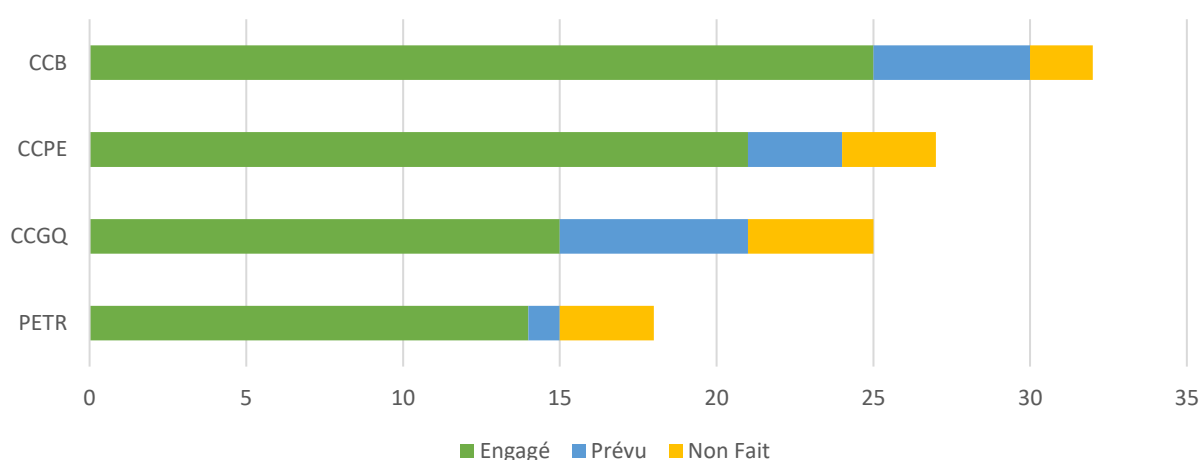
La **CCGQ** a souhaité apporter une aide financière à l'association du Bleu de Queyras qui vise l'obtention d'une appellation d'origine protégée. Ce financement est réalisé à partir des gains d'une centrale hydroélectrique en gestion par la communauté de communes.

Bilan et perspectives

Bilan global

Malgré une absence d'animation à l'échelle des trois EPCI sur la première année, les actions prévues au plan d'action ont été engagées par les EPCI montrant une adéquation entre le plan d'action du PCAET et les enjeux de chaque territoire.

Bilan de l'état d'avancement par EPCI



Leviers

Le PCAET est un outil de planification nécessitant une animation pour être opérationnel sur le territoire. Cette animation a été permise par le Contrat d'Objectif Territorial passé avec l'ADEME. La mise en place d'une ingénierie stable sur le long terme sur le territoire est essentielle pour créer une dynamique autour du PCAET, mettre en relation les acteurs, croiser les regards et créer des synergies entre services et impulser et accompagner des projets structurants pour le territoire.

Limites rencontrées

Plusieurs programmes n'ont pas eu les résultats escomptés. C'est le cas notamment du CRTE qui avait initialement vocation de valoriser les projets structurants du territoire en favorisant l'échange entre les acteurs institutionnels pour la création d'un plan d'action transversal sur le territoire. Malgré des moyens humains, le changement de ligne directrice du programme et le manque de méthodologie communes aux CRTE n'a pas permis de créer ce cadre stratégique.

L'Etude d'Ecologie Industrielle et Territoriale du PETR a permis de donner les éléments de préfiguration de la démarche. Le territoire ne s'est cependant pas emparé de cette opportunité.

Bilan et perspectives

Perspectives

Le COT et son bilan a permis d'obtenir une vision d'ensemble des actions entreprises par chaque EPCI et savoir où elles en étaient en termes de transition écologique et d'économie circulaire. A la suite de cet état des lieux, validé par un audit en 2024, des réunions de co-construction d'un plan d'action personnalisé par EPCI ont été menées avec les services des collectivités. Ces réunions ont permis de travailler en transversalité en fournissant une feuille de route à l'échelle de l'EPCI qui vient préciser et renforcer le plan d'action du PCAET.

Les actions présentées ci-dessous sont des exemples d'actions prévues par les Communautés de communes

Gestion du patrimoine bâti

L'action consistera pour la CCPE et la CCB à recruter un économe de flux pour réaliser des économies d'énergies. La CCB prévoit également la rénovation de la cité administrative de sorte d'atteindre le label BDM. Enfin, la CCGQ prévoit la mise en œuvre de son SDIE en suivant la stratégie qui y a été inscrite.

SCOT

La rédaction des SCOT de la CCPE et de la CCB est une opportunité d'intégrer les objectifs portés par le PCAET, par exemple de sobriété (foncière notamment au travers du ZAN) et les enjeux liés à la résilience du territoire. Le SCOT de la CCB se veut, par ailleurs, intégrateur du PCAET et les services travaillent en ce sens.

Mobilité

La CCB et la CCPE vont mettre en place les actions de leur PDMS ou de leur feuille de route notamment sur la question du déploiement des transports en commun. La CCGQ est en cours de rédaction de son PDMS et prévoit des réunions de concertation à ce sujet pour impliquer les habitants de son territoire.

Précarité énergétique

La CCPE souhaite poursuivre son travail sur la précarité énergétique en s'appuyant sur l'OPAH-RU et en aidant à clarifier, pour les propriétaires, les aides. Elle souhaite également relancer la journée de l'habitat. La CCGQ prévoit également de travailler sur ce sujet en s'appuyant notamment sur une étude du parc immobilier et en déployant une communication sur les aides.

Marchés publics

En anticipation de la loi Climat et Résilience imposant l'inscription d'un critère et d'une clause environnemental dans chaque marché public, les communautés de communes ont confié au PETR une mission de réalisation d'un clausier afin de faciliter et systématiser cette inscription.

Gouvernance

Au travers du COT, la gouvernance va se poursuivre et se renforcer en s'adaptant aux contextes de chaque communauté de communes afin de continuer à suivre le PCAET et s'organiser pour atteindre l'objectif de progression de 10% sur les référentiels du COT qui a été demandé par l'ADEME d'ici novembre 2026.

LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÉTIER LES BAINS • LA
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ •
 PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRES •
 VALLOUISE-PELUOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT
 • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN
 DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA •
 ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS • MOLINES EN QUEYRAS •
 ST VÉРАН • CHATEAU VILLE-VIELLE • ARVIEUX • CEILLAC •
 VARS • RISOL • SAINT CLÉMENT SUR DURANCE • RÉOTIER
 • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • EYGLIERS • ST CRÉPIN •
 LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÉTIER LES BAINS • LA
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ •
 PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE •
 VALLOUISE-PELUOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT
 • L'ARGENT



PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras